

COMPTE RENDU Commission Environnement

du 22/07/20 à 20h, à la mairie

Présents : Amandine, Benoît, Marion, Rémy et Sabrina

Ordre du jour :

1. Collecte solidaire des encombrants
 2. Ambroisie
 3. Association Rhizosol (projet de verger communal)
 4. Composteur
 5. Aide aux associations
-

1. Collecte solidaire des encombrants

Valence Romans Agglo propose un service de bennes tournantes mais uniquement pour les communes très éloignées des déchetteries, ce qui n'est pas le cas de La Baume d'Hostun. Sur notre agglo, Bourg de Péage rend ce service en prenant en compte des critères sociaux. Rémy soulève la problématique du traitement de ces déchets. Cela évoque rapidement entre nous plein de nouvelles idées autour de la valorisation de ces déchets (organisation de troc, lien avec la ressourcerie, Emaüs, broyage en cas de déchets verts...) De nombreux points sont soulevés : avec ou sans inscription, avec ou sans critères, benne ou remorques, seulement les encombrants ou bien plus large (déchets verts, textiles...) Il paraît urgent de recenser des villes et villages où ce service a été développé afin de partir d'éléments plus concrets. Il était évident au départ que de ce projet, évoqué lors des rencontres du P'tit Déj' baumois, ferait l'objet d'un autre P'tit Déj' et qu'un groupe « projet » serait mis en place... comment le faire en cette période de crise sanitaire où il n'est pas judicieux de favoriser les regroupements ?

→ Amandine se renseigne auprès de Bourg-de-Péage afin de connaître les critères qu'ils ont mis en place pour leur collecte.

→ Marion fait des recherches sur d'autres communes qui ont déjà mis un service similaire en place.

Lors du G5, les communes environnantes ont émis le souhait d'être tenues au courant de l'avancement de la mise en place de ce projet. Ce sera fait dès que le sujet aura un peu plus avancé.

2. Ambroisie

Nous avons reçu les affiches, il faudrait prévoir de les poser sur les panneaux d'affichage. Une équipe composée d'un membre du bureau d'étude « Evinrude », de Rémy, Benoît et Marion a effectué un diagnostic sur la présence de l'ambroisie afin de cartographier toutes les parcelles concernées. Le bureau d'étude a fait parvenir à la commune un courrier type à envoyer à tous les propriétaires des parcelles concernées. Il est urgent de l'envoyer car certains plants sont déjà en fleurs. Dans ce courrier type il est demandé aux propriétaires de détruire rapidement les plants. Rémy propose d'ajouter une phrase à ce courrier afin de proposer l'aide de la commune pour la destruction de ses plants. En théorie, il faudrait refaire encore 2 fois ce diagnostic à 3 semaines d'intervalle afin de compléter la carte et notamment refaire un passage en août.

Vu l'urgence, nous décidons au pied levé d'organiser ce dimanche matin un arrachage collectif de 8h à 10h (diffusion d'un message via facebook, sur le site de la commune et les panneaux d'affichage) pour les plants qui sont déjà très hauts et les bordures de routes communales.

3. Rhizosol

L'association Rhizosol propose son aide aux particuliers pour la mise en place d'un verger ou d'un potager communal. Nous sommes plus qu'intéressés par leur aide qui en plus serait apparemment gratuite. Pour l'organisation pratique (qui fait quoi et quand), on peut donc compter sur le soutien d'animateurs Rhizosol domiciliés près de notre village.

Nous sommes en train de chercher un terrain : plusieurs terrains sont évoqués :

→ Celui de l'ancien lagunage qui est communal et en regardant les plans engloberait une grande partie du petit bois adjacent. Marion se renseigne à ce sujet et voit qu'est-ce qui est mis en place (convention ou autre) avec la famille Sève qui y met ses moutons pour le moment. La parcelle semble faire environ 5000 m². Il faudrait également sonder le terrain du lagunage afin de vérifier de l'état de la terre actuelle. (voir si c'est possible de le réaliser avec Armand et la pelle rétro de la commune en accord avec la famille Seyve)

→ verger à l'abandon, chemin de la Verdure, il faudrait vérifier qu'il est bien situé sur la commune et en discuter avec les propriétaires.

→ un autre petit verger est situé à côté du chemin des buissons. Il appartient actuellement à la famille Marcel qui souhaite s'en débarrasser. À priori, il semble trop petit mais c'est à vérifier.

Pour ce dossier là aussi, il paraît très important de faire rentrer dans la boucle des habitants... même problématique que dans les points évoqués précédemment.

4. Composteur communal

Nous nous demandons si le composteur de l'école pourrait être mis à disposition de tous les habitants. Le problème est qu'il est situé dans l'enceinte de l'école qui n'est pas ouverte à tous. Amandine évoque qu'il est rare qu'un composteur d'école fonctionne sur plusieurs années scolaires. Il est nécessaire de maintenir une dynamique avec les parents d'élèves. Pour l'instant il est évoqué une relance des composteurs déjà en place au début de l'automne (après le Chemin de Peintres) au niveau des scolaires avec une mise à disposition de nouveaux seaux (Rémy s'en charge) et une proposition d'intervention par Amandine et Rémy auprès des enfants.

Le sujet de composteurs collectifs sera associé à la question du verger communal.

5. Aide aux associations

Les associations ne peuvent plus utiliser les couverts non recyclables. Une aide communale existe afin qu'elles puissent se doter de verres réutilisables (100 € par association). Le Sytrad propose aussi son aide et de l'information à ce sujet.